RAPPORT ANNUEL

2010 2011

CCAF-FCVI INC.

ANNUAL REPORT

MESSAGE DU PRÉSIDENT INTÉRIMAIRE DU CONSEIL

TOURNER LA PAGE

En faisant un survol des 30 années écoulées depuis la fondation de la CCAF-FCVI, je suis frappé par la valeur apportée par cette organisation dans bien des domaines – l'audit de performance, la surveillance des activités du gouvernement, la mesure et les rapports de performance, la fonction de contrôleur moderne, sans compter les nombreuses autres initiatives qui ont alimenté le dialogue et les efforts en vue d'améliorer constamment la reddition de comptes des gouvernements au Canada et à l'étranger. Bien que son parcours ait certes été parsemé de défis, ceux-ci n'ont que contribué à renforcer cette organisation et l'ont aidée à mieux affronter les difficultés.

Même si je siège au conseil d'administration depuis 2005, ce n'est que depuis quelques mois seulement que j'assume les fonctions de président intérimaire, et ce, en raison d'un événement tragique et malheureux.

Ronald C. Thompson, qui présidait le conseil d'administration depuis 2009 et qui pendant de nombreuses années auparavant avait appuyé fermement la CCAF-FCVI, est décédé subitement le 17 juillet 2011. À titre de président du conseil, M. Thompson a joué un rôle clé, donnant une nouvelle orientation à la CCAF-FCVI. Son éthique du travail et son enthousiasme constant nous ont été fort précieux et ont laissé une empreinte indélébile sur la CCAF-FCVI. Le leadership dont il a fait preuve au cours de la récente planification stratégique de la CCAF-FCVI a été capital pour orienter notre organisation vers l'avenir et jeter les bases de ses réussites futures. Plus important encore, sur le plan professionnel comme personnel, M. Thompson a laissé une impression durable et positive dans l'esprit de ses nombreux collègues et amis des secteurs publics canadiens et étrangers. Il nous manquera énormément.

Au milieu de 2010, la CCAF-FCVI a tenu des consultations auprès de ses membres et parties prenantes de tout le Canada et à l'étranger, et le nouveau plan stratégique élaboré pour 2011-2014 a été approuvé par le Conseil en juin 2011. À mon avis, ce plan est un solide gage de succès et trace bien la voie à suivre par le conseil, la direction et le personnel de la CCAF-FCVI.

La CCAF-FCVI est active à l'échelle internationale depuis sa création, en 1980, année où elle a lancé son premier programme de bourses d'études. Le Programme international de la CCAF-FCVI a toujours été, pour elle-même ainsi que pour ses membres et partenaires, un important moyen de contribuer aux efforts du Canada en vue de renforcer la gouvernance à l'étranger. L'entente existante entre la CCAF-FCVI et l'Agence canadienne de développement international (ACDI), qui finance actuellement le Programme international de la CCAF-FCVI, demeurera en vigueur jusqu'en 2012. La CCAF-FCVI a présenté à l'ACDI une proposition visant à renouveler cette entente en lui imprimant une orientation mieux ciblée qui, je suis confiant, saura conférer une valeur encore plus grande aux efforts déployés par la CCAF-FCVI à l'étranger.

Au moment où la CCAF-FCVI entame un nouveau chapitre de son histoire, je tiens à remercier de leur appui constant nos membres, nos partenaires et nos autres parties prenantes au Canada et à l'étranger. Au fond, la CCAF-FCVI a toujours été une organisation pour laquelle la coopération et à la synergie d'un certain nombre d'acteurs clés, sur les scènes nationale et internationale, ont été un gage d'épanouissement et de prospérité. Nous sommes reconnaissants de cet appui, et c'est avec plaisir que nous continuerons de travailler côte à côte avec ces importants partenaires pour poursuivre la mission de la CCAF-FCVI.

En 2010-2011 et durant l'exercice financier en cours, deux membres clés de l'équipe de la CCAF-FCVI ont pris leur retraite.

Je remercie **Lee McCormack** du soutien indéfectible qu'il a apporté à la CCAF-FCVI au cours des trois dernières années. M. McCormack est entré en fonctions à la CCAF-FCVI à la fin de 2007, à la suite d'une longue et fructueuse carrière dans la fonction publique fédérale du Canada. À la CCAF-FCVI, il a dirigé un important programme de recherche sur le thème de l'innovation, du risque et du contrôle dans les organisations gouvernementales. Il a aussi joué un rôle important dans la récente planification stratégique de la CCAF-FCVI et a contribué au travail effectué par celle-ci pour élaborer une approche axée sur des initiatives futures de développement international.

Je tiens aussi à souligner le dévouement dont a fait preuve **Michael Eastman** en assumant les fonctions de directeur général pendant sept ans. Au cours de cette période, il a amené la CCAF-FCVI à relever plusieurs défis et à accomplir bon nombre de réalisations.

Dans une perspective d'avenir, la CCAF-FCVI a tourné la page et amorcé une nouvelle ère axée sur le développement d'objectifs ambitieux. En effet, depuis le mois d'août 2011, nous avons le privilège d'avoir **Paul Lohnes** pour nouveau président-directeur général. M. Lohnes a entrepris de guider notre équipe vers l'avenir et, entre autres, de mettre en œuvre le Plan stratégique de la CCAF-FCVI pour la période 2011-2014. Comptable agréé de profession, M. Lohnes fait profiter la CCAF-FCVI de sa vaste expérience dans les domaines tels les services d'audit, la pratique professionnelle et l'assurance de la qualité, l'établissement de normes, ainsi que de son expérience plus récente – en tant qu'un des cadres fondateurs du Conseil canadien sur la reddition de comptes – dans le domaine de la surveillance des cabinets de vérification au Canada. C'est avec plaisir que nous, mes collègues membres du Conseil et moi-même, travaillerons avec M. Lohnes au cours des années à venir pour nous assurer que la CCAF-FCVI demeure une entité solide et dynamique.

2010 2011

Le président intérimaire du Conseil d'administration,

CHARLES-ANTOINE ST-JEAN, FCA

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

MISER SUR NOS FORCES VIVES

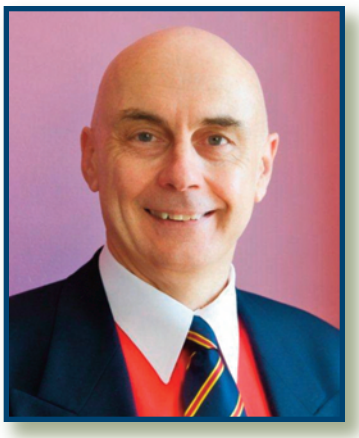

L'exercice 2010-2011 a représenté une période de transition cruciale pour la CCAF-FCVI. En avril 2010, le conseil d'administration a entrepris un examen stratégique de l'organisation. La CCAF-FCVI en était aux dernières étapes de ses importants travaux de recherche sur le thème de l'information sur la performance dans le secteur public et sur celui de l'innovation, du risque et du contrôle dans les organisations gouvernementales. Le moment était idéal pour élaborer un nouveau plan stratégique propre à l'aider à concentrer ses efforts et à renforcer sa capacité à répondre aux besoins de ses membres et de ses principales parties prenantes.

En juin 2011, le conseil d'administration a approuvé le nouveau plan stratégique, et dès 2010-2011, la direction et le conseil ont amorcé les démarches pour la mise en œuvre de ce nouveau plan.

Les nouvelles mission et vision pour la CCAF-FCVI sont et demeureront au cœur de ce qui, à mon avis, représente les forces vives de cette organisation pour aller de l'avant.

> La nouvelle **Mission** :
> *Favoriser la confiance à l'égard du secteur public en renforçant l'efficacité de l'audit de performance et de la surveillance des activités du gouvernement. Pour y parvenir, la CCAF-FCVI propose aux auditeurs du secteur public et aux membres des comités de surveillance parlementaire des possibilités en matière de formation, de recherche et de développement des capacités, et elle les aide à collaborer avec les autres agents publics pour la mise en place d'un gouvernement responsable.*
>
> La nouvelle **Vision** :
> *La CCAF-FCVI est reconnue pour son leadership, son expertise et ses innovations dans les domaines de l'audit de performance et de la surveillance des activités du gouvernement. Ses produits et services sont largement appréciés, cités en exemple et utilisés par les auditeurs, les législateurs et d'autres agents publics, au Canada et à l'étranger.*

Pour soutenir ces nouvelles mission et vision, le Plan stratégique de 2011-2014 comporte quatre grands objectifs stratégiques ainsi que des résultats prévus correspondant à chaque objectif. Les objectifs gravitent autour des deux principales activités de la CCAF-FCVI : **le renforcement des capacités en matière d'audit de performance** et **l'amélioration de la surveillance des activités du gouvernement**.

Premièrement, la CCAF-FCVI **créera et maintiendra un centre d'excellence afin de soutenir le renforcement des capacités en matière d'audit de performance**. Comme nous l'indiquons dans le présent rapport, d'importantes mesures ont été prises en vue d'élaborer un programme de formation qui soit fondé sur les principes reconnus pour soutenir l'audit de performance au Canada et à l'étranger. Le but consiste à faire de la CCAF-FCVI l'entité de référence en matière de recherche et de formation auprès de la collectivité des auditeurs de performance.

Deuxièmement, la CCAF-FCVI **aidera les comités des comptes publics et les autres organes de surveillance à examiner soigneusement la gestion des fonds publics**. Cela signifie maintenir son aide auprès des comités de surveillance parlementaire au Canada et à l'étranger, et rechercher de nouveaux moyens de renforcer la surveillance des activités du gouvernement – un travail qui demeure pertinent dans le contexte actuel.

Troisièmement, la CCAF-FCVI **soutiendra les efforts canadiens et internationaux axés sur le renforcement des capacités des institutions supérieures de contrôle et de la surveillance parlementaire connexe dans les régions et pays en développement visés**. Il s'agit de poursuivre la mise en œuvre du Programme international actuel, tout en l'adaptant et en l'orientant en prévision d'une réponse favorable de l'ACDI à l'égard d'un nouveau programme quinquennal restructuré commençant dès 2012-2013.

Enfin, à la CCAF-FCVI, **nous nous emploierons à renforcer en permanence nos activités et notre gouvernance**. Nos auditeurs ont mené récemment un examen des procédures et mesures de contrôle à la CCAF-FCVI, dont les résultats nous aideront à renforcer nos pratiques et notre reddition de comptes. Nous chercherons à améliorer la continuité et la pérennité de nos services en développant nos capacités internes afin d'être en mesure d'assurer le développement de nos deux secteurs d'activité et la mise en œuvre de nos programmes. Nous visons aussi à consolider l'assise financière de la CCAF-FCVI afin d'améliorer et de maintenir ses capacités internes. Compte tenu du contexte actuel de compression des dépenses dans le secteur public, cette dernière tâche comporte son lot de défis.

Cette édition du rapport annuel marque le début d'une nouvelle ère pour la CCAF-FCVI. Grâce aux efforts et à l'appui du conseil d'administration, du personnel et des collaborateurs de notre organisation, ainsi que du soutien de ses membres, partenaires et autres parties prenantes sur les scènes nationale et internationale, je peux dire en toute confiance que je crois en la vitalité future de la CCAF-FCVI.

Je suis heureux et fier de diriger cette organisation et c'est avec plaisir que je vais collaborer avec notre conseil, notre équipe d'employés et de collaborateurs, ainsi que nos partenaires au cours des prochaines années, afin de donner corps à notre mission et à notre vision et de réaliser les objectifs stratégiques que nous nous sommes fixés pour 2011-2014.

Le président-directeur général,

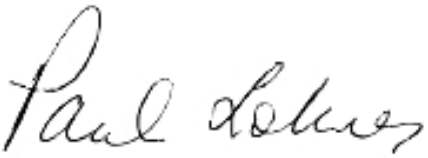

PAUL LOHNES, CA

CADRE STRATÉGIQUE DE LA CCAF-FCVI (2011-2014)

MISSION ET VISION

MISSION

Favoriser la confiance à l'égard du secteur public en renforçant l'efficacité de l'audit de performance et de la surveillance des activités du gouvernement. Pour y parvenir, la CCAF-FCVI propose aux auditeurs du secteur public et aux membres des comités de surveillance parlementaire des possibilités en matière de formation, de recherche et de développement des capacités, et elle les aide à collaborer avec les autres agents publics pour la mise en place d'un gouvernement responsable.

VISION

La CCAF-FCVI est reconnue pour son leadership, son expertise et ses innovations dans les domaines de l'audit de performance et de la surveillance des activités du gouvernement. Ses produits et services sont largement appréciés, cités en exemple et utilisés par les auditeurs, les législateurs et d'autres agents publics, au Canada et à l'étranger.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET RÉSULTATS PRÉVUS

OBJECTIF STRATÉGIQUE #1 – AUDIT DE PERFORMANCE

CRÉER ET MAINTENIR UN CENTRE D'EXCELLENCE AFIN DE SOUTENIR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE D'AUDIT DE PERFORMANCE.

- **1.1** Communiquer en temps opportun aux auditeurs législatifs et autres auditeurs de performance l'information sur les normes et les pratiques.
- **1.2** Créer et tenir à jour un programme de formation et des outils sur l'audit de performance fondés sur les compétences définies et sur les besoins des clients.
- **1.3** Dispenser des cours pertinents et de haut niveau sur l'audit de performance.
- **1.4** Planifier et organiser des activités d'apprentissage et de collaboration pour les auditeurs de performance et les personnes avec lesquelles ils travaillent.

OBJECTIF STRATÉGIQUE #2 – SURVEILLANCE

AIDER LES COMITÉS DES COMPTES PUBLICS ET LES AUTRES ORGANES DE SURVEILLANCE À EXAMINER SOIGNEUSEMENT LA GESTION DES FONDS PUBLICS.

- **2.1** Élaborer des ateliers, des cours et des outils pour soutenir le renforcement des comités des comptes publics et des organismes de surveillance.
- **2.2** Dispenser cette aide de manière efficace et en tenant compte des besoins locaux.
- **2.3** Organiser des activités de haut niveau d'échange d'information qui rassemblent des agents publics chargés de la surveillance des activités du gouvernement venant de tout le Canada.

OBJECTIF STRATÉGIQUE #3 – PROGRAMME INTERNATIONAL

SOUTENIR LES EFFORTS CANADIENS ET INTERNATIONAUX AXÉS SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ISC ET DE LA SURVEILLANCE PARLEMENTAIRE CONNEXE DANS LES RÉGIONS ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT VISÉS.

- **3.1** Renouveler l'entente avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et rechercher des possibilités de financement auprès d'autres organisations de développement international.
- **3.2** Dispenser le Programme conformément aux ententes actuelle et future avec l'ACDI, et en tenant compte des objectifs et des accords conclus avec les bureaux d'audit partenaires du Canada.
- **3.3** Veiller à coordonner les activités du Programme avec celles menées par des donateurs comme l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI), l'Initiative de Développement d'INTOSAI, les organisations régionales des ISC et autres.
- **3.4** Améliorer la prestation du Programme afin d'optimiser les résultats et effectuer un suivi de l'audit et de l'évaluation de programme.

OBJECTIF STRATÉGIQUE #4 – GESTION D'ENTREPRISE ET DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL DE LA CCAF-FCVI

ACCÉDER À UN FINANCEMENT PLURIANNUEL DURABLE, RÉPONDRE EFFICACEMENT AUX BESOINS DE SES PARTIES PRENANTES, ET RENFORCER EN PERMANENCE SA GOUVERNANCE, SES PRATIQUES DE GESTION ET SA REDDITION DE COMPTES

- **4.1** Assurer avec efficacité et efficience la planification, la gestion, la communication et la reddition de comptes relativement aux activités de la CCAF-FCVI.
- **4.2** Consolider en permanence l'assise des ressources humaines de la CCAF-FCVI.
- **4.3** Consolider en permanence l'assise des ressources financières de la CCAF-FCVI.
- **4.4** Renforcer en permanence les pratiques de gestion et les mesures de contrôle.

FAITS SAILLANTS 2010 2011

L'AUDIT DE PERFORMANCE

UN CENTRE D'EXCELLENCE VISANT À SOUTENIR LES PRATIQUES EN MATIÈRE D'AUDIT DE PERFORMANCE

LA CCAF-FCVI RECONNAÎT LE PRÉCIEUX APPORT DES PERSONNES DONT LES NOMS SUIVENT, LESQUELLES LUI ONT FOURNI DES CONSEILS ET DES ORIENTATIONS ET L'ONT AIDÉE À ÉLABORER LE PLAN DE SON SECTEUR STRATÉGIQUE « L'AUDIT DE PERFORMANCE » ET CERTAINS DE SES PREMIERS PRODUITS.

Stuart Barr, CMA
Vérificateur général adjoint, Bureau des méthodes professionnelles
Bureau du vérificateur général du Canada

Véronique Boily, CA
Directrice des services-conseils en optimisation des ressources
Vérificateur général du Québec

François Boisclair, MPA
Directeur d'études
Vérificateur général du Québec

John Doyle, MAcc, CA
Vérificateur général de la Colombie-Britannique

Renaud Lachance, FCA
Vérificateur général du Québec

Jacques Lapointe, CA, CIA, CGAP
Vérificateur général de la Nouvelle-Écosse

Gary Peall, CA
Sous-vérificateur général
Bureau du vérificateur général de l'Ontario

Beverly Romeo-Beehler, B.B.A, CMA, J.D. (Juris Doctor)
Vérificatrice générale adjointe, Normes et qualité
Bureau du vérificateur général de la Colombie-Britannique

Ed Ryan, B.Comm, CMA
Vérificateur général adjoint
Bureau du vérificateur général de l'Alberta

Ronald C. Thompson, FCA
Ancien président du conseil
CCAF-FCVI

Rhordon Wikkramatileke, PhD, MPA, BA
Professeur, School of Business
Université de Victoria

Et bien d'autres personnes des différentes organisations de vérification législative au Canada. Bien que ces personnes soient trop nombreuses pour être nommées individuellement, la CCAF-FCVI tient à ce que chacune sache à quel point sa contribution est appréciée.

Depuis sa fondation, en 1980, la CCAF-FCVI vise principalement à mettre de l'avant la notion et la pratique de l'audit de performance. Dans ses premiers travaux entourant l'audit de performance (appelé d'abord *vérification intégrée*, puis *vérification d'optimisation des ressources*), la CCAF-FCVI s'employait surtout à élaborer des méthodes.

Dernièrement, la CCAF-FCVI s'est attachée à fournir des possibilités d'apprentissage dynamique à la collectivité des auditeurs de performance en offrant des cours pour ceux du secteur public au Canada et à l'étranger. Les cours qu'elle offre depuis quelques années ont été élaborés avec l'appui du Conseil canadien des vérificateurs législatifs (CCVL), dont le Groupe de surveillance en matière formation prodigue des conseils et des idées à la CCAF-FCVI.

Dans la mise en œuvre de son nouveau plan stratégique, la CCAF-FCVI relève le niveau de son appui à la collectivité des auditeurs de performance en élaborant et fournissant une nouvelle méthode d'apprentissage qui est fondée sur les principes reconnus pour l'audit de performance. L'objectif de la CCAF-FCVI est de devenir la source de référence en matière de formation et de recherche pour les auditeurs législatifs et autres auditeurs de performance.

À cette fin, la CCAF-FCVI s'est fixé un nouvel objectif stratégique pour 2010-2011 et au-delà :

> ***Créer et maintenir un centre d'excellence afin de soutenir le renforcement des capacités en matière d'audit de performance.***

Pour atteindre cet objectif, la CCAF-FCVI a prévu quatre résultats :

- ***1.1 Communiquer en temps opportun l'information sur les normes et les pratiques aux auditeurs législatifs et autres auditeurs de performance;***
- ***1.2 Créer et tenir à jour un programme de formation et des outils sur l'audit de performance qui aient pour fondements les compétences définies et les besoins des clients;***
- ***1.3 Dispenser des cours pertinents et de haut niveau sur l'audit de performance;***
- ***1.4 Planifier et organiser des activités d'apprentissage et de collaboration pour les auditeurs de performance et les personnes avec lesquelles ils travaillent.***

L'examen stratégique mené en 2010-2011 faisait état d'une année de transition importante pour la CCAF-FCVI. Celle-ci a entrepris de nouveaux projets pour soutenir les capacités en matière d'audit de performance, tout en poursuivant son programme de formation destiné à la collectivité canadienne des auditeurs de performance.

SAVIEZ-VOUS QUE...

...TOUS LES EMPLOYÉS DES MEMBRES PARTENAIRES FINANCIERS DE LA CCAF-FCVI BÉNÉFICIENT D'UN ACCÈS GRATUIT À CES RESSOURCES ET OUTILS ET À DIVERS AUTRES?

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT!

RÉALISATIONS DE 2010-2011

Communiquer l'information en temps opportun à la collectivité des auditeurs de performance – Au cours de l'exercice 2010-2011, la CCAF-FCVI a entrepris d'élaborer un nouveau produit appelé *Vigie Audit*.

Vigie Audit est un outil en ligne qui favorise l'échange des connaissances au sein de la collectivité des auditeurs de performance au Canada et à l'étranger. Il permet d'accéder aux rapports d'audit de performance publiés récemment par les 26 institutions de contrôle choisies parmi les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques, ainsi que de connaître les tendances relevées auprès de ces mêmes institutions. L'idée de *Vigie Audit* est venue du Vérificateur général du Québec (VGQ) qui avait décelé, au sein de la collectivité des auditeurs de performance, la nécessité d'un accès rapide et facile à l'information sur les activités et rapports des autres institutions de contrôle de la collectivité. Le VGQ a joué un rôle important dans le lancement du projet, prêtant les services de l'un de ses directeurs, **François Boisclair**, et offrant comme point de départ sa propre base de données sur les récents rapports d'audit publiés par diverses institutions de contrôle.

2010 2011

Vigie Audit comporte deux volets : un bulletin trimestriel électronique qui présente un résumé et une analyse des rapports récents publiés par les 26 institutions de contrôle, et un outil de recherche en ligne qui sert à archiver l'ensemble des rapports publiés par elles depuis 2008. La CCAF-FCVI met ces deux outils à la disposition de ses membres sur son site Web.

L'exercice 2010-2011 a été marqué par les premières mesures visant à mettre au point cet important outil – soit la conception de l'outil de recherche en ligne et l'élaboration du prototype du bulletin trimestriel électronique. Ce prototype a été présenté en mars 2011 au Groupe consultatif sur l'audit de performance de la CCAF-FCVI.

Élaborer et dispenser des cours de formation destinés aux auditeurs de performance – En 2010-2011, la CCAF-FCVI a abordé avec un œil neuf le modèle de formation pour les auditeurs de performance, ce qui l'a amenée à collaborer avec le Bureau du vérificateur général de la Colombie-Britannique. Sous la direction de **Beverly Romeo-Beehler**, l'équipe de la CCAF-FCVI chargée de ce projet – avec l'aide de ses collaborateurs et des participants d'autres bureaux de vérification législative – a commencé à énoncer les compétences de base et un aperçu du programme pour aider les auditeurs à améliorer leurs connaissances et compétences. Dans la foulée de ce processus, il est devenu manifeste que la collectivité canadienne des auditeurs du secteur public compte de nombreux éléments communs et que les gains d'efficience réalisables par l'élaboration d'outils de formation communs sont importants. Il n'y a pas d'élément commun plus approprié que l'application des normes d'audit professionnel, et c'est précisément ce sur quoi la CCAF-FCVI fonde ses efforts de développement des capacités.

Détermination d'autres éléments entrant dans ce nouveau modèle – Le modèle sera axé sur les clients et adaptable aux besoins de chaque bureau; il sera accessible et simple à utiliser; de plus, il permettra de dispenser en temps opportun la formation voulue, à l'échelon hiérarchique approprié en matière d'audit de performance.

NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
AUDITEUR	SUPERVISEUR	CHEF DE MISSION

Tout en jetant les bases de son nouveau programme, la CCAF-FCVI a poursuivi la présentation des cours de son programme actuel durant l'exercice 2010-2011.

Le cours *Principes de base de la vérification de la performance (optimisation des ressources)* (VOR I) a été donné à Québec en juin 2010 et à Halifax en octobre. Ce cours demeure un volet fondamental du programme, car il fournit aux nouveaux auditeurs une introduction aux normes et à la méthode d'audit de performance.

Il y a eu trois présentations du cours *Vérification de la performance (optimisation des ressources) – Niveau II* (VOR II) en 2010-2011 : deux à Toronto, en avril et en octobre, et la troisième à Edmonton, en novembre.

La présentation à Edmonton revêt une importance spéciale pour la CCAF-FCVI : le papier y était banni! Notons que la CCAF-FCVI a entrepris en 2010 une nouvelle « initiative verte » visant à trouver des moyens d'atténuer son empreinte sur l'environnement. Ainsi, elle remet désormais tous ses documents uniquement sous forme électronique aux participants : finis le papier et les relieurs. La CCAF-FCVI a salué cette initiative, mentionnant que, non seulement elle était bonne pour l'environnement, mais qu'elle facilitait aussi la gestion de ses documents.

La CCAF-FCVI a aussi testé à Toronto, en avril 2010, le nouveau cours ou atelier intitulé *Rédaction de rapports*. Cette nouvelle activité fournit aux participants l'occasion d'apprendre à organiser et à exposer efficacement les constatations découlant d'un audit de manière à rendre leurs rapports les plus intelligibles possible et à en optimiser l'impact. Ayant reçu des commentaires positifs et constructifs de la part des participants, la CCAF-FCVI a depuis intégré *Rédaction de rapports* à son programme de cours réguliers.

Dans l'ensemble, les cours de la CCAF-FCVI ont fait l'objet de commentaires très favorables de la part des participants, 96 % d'entre eux les ayant évalués de façon positive en 2010-2011.

Il tient à cœur à la CCAF-FCVI de veiller en tout temps à améliorer sans cesse tout ce qu'elle fait. En plus de recueillir les réactions des participants à ses cours, la CCAF-FCVI a aussi demandé à des évaluateurs d'assister à certains cours offerts en 2010-2011 et de les évaluer. Les cours dispensés par la CCAF-FCVI tiennent compte de cette rétroaction.

Planifier et dispenser des activités de collaboration pour les auditeurs de performance – La CCAF-FCVI a joué un rôle important en aidant à élaborer et à appuyer le programme du Symposium 2010 du CCVL sur l'audit de performance. En plus de contribuer à la préparation du programme, la CCAF-FCVI a fourni des experts et des modérateurs pour certaines séances.

Le ***Conseil canadien des vérificateurs internes du secteur public (CCVISP)*** a tenu son forum national annuel à Winnipeg, du 20 au 22 septembre 2010. Cette activité fournit chaque année à la collectivité canadienne des vérificateurs internes l'occasion de discuter de questions importantes et de déterminer les domaines de collaboration au sein de leur collectivité. Le CCVISP se compose du chef de la vérification interne (ou son équivalent) de chaque province et territoire et du contrôleur général adjoint du gouvernement du Canada. Depuis 2003, la CCAF-FCVI travaille de près avec le CCVISP en l'aidant à organiser son forum et en contribuant à d'autres initiatives.

Le Forum 2010 a été coprésidé par **Jane Holatko**, directrice, Service de consultation et de vérification interne, Finances du Manitoba; **Rick Kennedy**, chef de la Vérification interne et sous-ministre adjoint, ministère des Finances de l'Ontario; et **Michael Eastman**, qui occupait à l'époque le poste de directeur général de la CCAF-FCVI. Les délégués ont discuté de divers sujets importants, dont l'indépendance de la fonction de vérification interne et des questions de gouvernance. Pour obtenir plus d'information, visitez le site Web du CCVISP.

Membres du CCVISP, participants et invités au Forum national annuel tenu à Yellowknife, en septembre 2011

PRODUITS CIBLES POUR 2011-2012

Communiquer l'information en temps opportun à la collectivité des auditeurs de performance – Par suite de l'accueil favorable dont a fait l'objet le prototype de *Vigie Audit* au *Symposium sur l'audit de la performance* en avril 2011, la CCAF-FCVI a lancé l'outil de recherche en ligne et le bulletin trimestriel électronique. Le premier numéro de ce bulletin a paru en avril 2011, suivi d'un autre en juillet. Chaque mois, la base de données de *Vigie Audit* s'enrichit de nouvelles publications. On y trouve de l'information sur 26 administrations gouvernementales.

Au début de 2012, la CCAF-FCVI invitera ses membres à participer à un sondage visant à recueillir leurs opinions sur l'utilité du produit et à déterminer les points susceptibles d'être améliorés.

Élaborer et dispenser des cours de formation destinés aux auditeurs de performance – Si l'exercice 2010-2011 a été marqué par les premières étapes de la création et de l'élaboration de la

CONSEIL CANADIEN DES VÉRIFICATEURS INTERNES DU SECTEUR PUBLIC
(AU 31 AOÛT 2011)

Brian Aiken, CIA, CFE
Contrôleur général adjoint, Secteur de la vérification interne
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Chris Brown, CA
Directeur général par intérim
Ministère des Finances de la Colombie-Britannique

Ted Doane, CA
Directeur général, Division de la vérification interne
Ministère des Finances de la Nouvelle-Écosse

Pierre Gagné
Président
Forum des responsables de la vérification interne
Gouvernement du Québec

John Gunter
Directeur, Service de vérification publique
Gouvernement du Territoire du Yukon

Jane Holatko, CA, CIA
Directrice, Vérification interne et services de consultation
Ministère des Finances du Manitoba

Richard Kennedy, CA, CISA, CFE, CISM
Chef de la vérification interne et sous-ministre adjoint
Ministère des Finances de l'Ontario

Paul Lohnes, CA
Président-directeur général
CCAF-FCVI

Brian O'Neill, CA
Directeur
Division des services professionnels et de la vérification interne
Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador

T. Bob Shahi, FCGA, CIA, CFE, CISA
Directeur, Bureau de vérification interne
Ministère des Finances des Territoires du Nord-Ouest

Dan Stadlwieser, CA, CIA
Chef de la vérification interne
Conseil du Trésor de l'Alberta

Stephen Thompson, CMA
Directeur, Vérification interne et services de consultation
Bureau du contrôleur du Nouveau-Brunswick

Grace Wilk, CGA
Directrice, Direction des services de vérification interne
Ministère des Finances du Nunavut

SECRÉTAIRE DU CONSEIL

Nicole Wieczorek
Directrice des opérations et chef des services financiers
CCAF-FCVI

stratégie relative au nouveau projet de renforcement de la capacité d'audit de performance, les premiers mois de 2011-2012 ont consisté à établir les profils de compétences et les besoins d'apprentissage pour les auditeurs de performance à divers niveaux de connaissance et d'expérience.

La CCAF-FCVI tient à souligner l'appui reçu par le Vérificateur général de la C.-B. qui a offert les services de son adjointe, **Beverly Romeo-Beehler**, pour diriger la première phase du projet. M^me^ Romeo-Beehler a apporté à la CCAF-FCVI des connaissances, des expériences et des méthodes innovatrices en matière d'audit de performance. Au nom de la CCAF-FCVI, elle a exposé un aperçu du programme et des profils de compétences à la conférence annuelle tenue en août par la collectivité du CCVL à Halifax.

La CCAF-FCVI poursuivra ce travail en élaborant des conseils et des outils d'apprentissage et en déterminant d'autres applications d'apprentissage pour soutenir le nouveau programme. Nous dresserons aussi la liste des cours qui y sont prévus.

Tout en établissant ce nouveau programme, nous continuons de dispenser les cours faisant partie du programme actuel, et répondons ainsi à une forte demande au sein de la collectivité. À ce jour, la CCAF-FCVI a donné le cours *VOR I* à St. John's en mai et à Edmonton en juillet. Elle a aussi testé à Québec, en avril 2011, l'atelier intitulé *Collecte et analyse des éléments probants dans le cadre de la vérification de la performance*. À ce nouvel atelier, les participants se concentrent sur les liens entre les éléments probants recueillis et documentés et les constatations formulées dans le rapport d'audit.

D'ici la fin de 2011-2012, la CCAF-FCVI prévoit offrir deux présentations des cours de formation *VOR I* et *VOR II* et une présentation de chacun des ateliers *Rédaction de rapports* et *Collecte et analyse des éléments probants dans le cadre de la vérification de la performance*.

Planifier et donner des activités de collaboration pour les auditeurs de performance – Dans son plan stratégique et opérationnel, la CCAF-FCVI prévoyait maintenir son appui au CCVL pour la planification et la tenue de son symposium annuel sur l'audit de performance. C'est ce qu'elle a fait en avril 2011, aidant à planifier des séances et fournissant une aide au Groupe de surveillance en matière de formation du CCVL. La CCAF-FCVI s'est chargée des procès-verbaux des séances pour le CCVL.

Dans une perspective d'avenir, la CCAF-FCVI continuera d'offrir son aide à la planification et à la tenue de cette activité des plus importantes.

La CCAF-FCVI a continué de travailler avec le *Conseil canadien des vérificateurs internes du secteur public (CCVISP)* et de l'appuyer en l'aidant à organiser et à assurer le déroulement de son forum national annuel à Yellowknife, en septembre 2011.

Le forum de cette année a été coprésidé par **Bob Shahi**, directeur, Bureau de vérification interne, gouvernement des Territoires du Nord-Ouest; **Richard Kennedy**, chef de la Vérification interne et sous-ministre adjoint, ministère des Finances de l'Ontario; et **Paul Lohnes,** président-directeur général de la CCAF-FCVI.

La CCAF-FCVI publiera plus d'information sur cette initiative dans un prochain numéro de *L'Informateur*.

SURVEILLANCE

AIDER LES COMITÉS DES COMPTES PUBLICS ET LES AUTRES ORGANES DE SURVEILLANCE À EXAMINER SOIGNEUSEMENT LA GESTION DES FONDS PUBLICS

La CCAF-FCVI s'emploie depuis longtemps à soutenir et à promouvoir une meilleure surveillance des dépenses du gouvernement, notamment dans son travail auprès des comités des comptes publics (CCP) canadiens. En fait, l'un des premiers grands projets de recherche de la CCAF-FCVI, en 1981, portait sur le rôle des CCP et des auditeurs législatifs canadiens.

Depuis 2006, la CCAF-FCVI a renouvelé son appui aux CCP canadiens et étrangers en élaborant *Les attributs d'un comité des comptes publics efficace* et en tenant des ateliers visant à explorer les questions importantes pour la collectivité des CCP. En septembre 2009, la CCAF-FCVI a présenté les résultats de sa recherche sur *Les attributs d'un CCP efficace* à la conférence annuelle des comités des comptes publics et des vérificateurs législatifs (CCCCP-CCVL) et, depuis, elle continue de miser sur les constatations de cette étude.

Dans son nouveau plan stratégique, la CCAF-FCVI est appelée à poursuivre son travail dans ce domaine important. L'un de ses objectifs stratégiques pour 2010-2011 et au-delà consiste à :

> ***Aider les comités des comptes publics et les autres organes de surveillance à examiner soigneusement la gestion des fonds publics.***

À cette fin, la CCAF-FCVI s'emploie à rechercher trois résultats :

2.1 Élaborer des ateliers, des cours et des outils pour soutenir le renforcement des comités des comptes publics et des organismes de surveillance;

2.2 Dispenser cette aide de manière efficace et en tenant compte des besoins locaux;

2.3 Organiser des activités de haut niveau d'échange d'information qui rassemblent des agents publics chargés de la surveillance des activités du gouvernement et venant de tout le Canada.

2010 2011

RÉALISATIONS DE 2010-2011

Élaborer des ateliers et des outils – En 2010-2011, la CCAF-FCVI a testé un modèle d'évaluation des capacités qui pourrait aider les CCP au Canada et à l'étranger à évaluer eux-mêmes leurs capacités et à déterminer les secteurs où l'on pourrait développer les capacités et améliorer l'efficacité. Le Comité consultatif sur la surveillance parlementaire de la CCAF-FCVI a examiné le modèle. À l'étranger, celui-ci a été utilisé en Guyana et en Tanzanie et une version de ce modèle a également été adoptée par le CCP du Manitoba pour mener une auto-évaluation.

La CCAF-FCVI a aussi revu et corrigé son coffret de 2006, intitulé *La surveillance parlementaire : les comités et leurs liens*, qui comprend maintenant une version mise à jour du *Guide visant le renforcement des comités des comptes publics*. Elle a aussi publié *Les attributs d'un comité des comptes publics efficace*. La CCAF-FCVI affiche maintenant sur son site Web la nouvelle édition de son coffret de même que *Les attributs*.

En 2010-2011, la CCAF-FCVI a aussi travaillé avec son Groupe consultatif sur la surveillance parlementaire pour dresser la liste des futurs ateliers thématiques qu'elle pourrait élaborer. Parmi les thèmes considérés pour ses nouveaux ateliers, citons : l'interrogation efficace des témoins, l'incidence du travail du CCP et la communication.

Dispenser une aide aux CCP – Depuis 2006, la CCAF-FCVI a donné plus d'une dizaine d'ateliers d'orientation et de développement des capacités aux CCP de plusieurs provinces canadiennes. En 2010-2011, elle a donné pour la première fois des ateliers d'orientation aux CCP de deux provinces de l'Atlantique : la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard.

Soutenir la conférence annuelle du CCCCP et du CCVL – La CCAF-FCVI a de nouveau joué un rôle important à la conférence annuelle conjointe tenue à Québec en août 2010 par le Conseil canadien des comités des comptes publics (CCCCP) et le Conseil canadien des vérificateurs législatifs (CCVL). À cette occasion, elle a soutenu l'organisation de séances et fourni des conférenciers aux groupes d'experts. Elle a aussi tenu une séance de vote interactive qui a permis aux membres des CCP et aux greffiers/recherchistes de voter en temps réel sur les questions ayant trait à l'efficacité des CCP.

La CCAF-FCVI a aussi préparé, pour certaines séances de la conférence annuelle du CCCCP et du CCVL, un synopsis qu'elle a distribué aux participants et mis à la disposition des membres sur son site Web.

PRODUITS CIBLES POUR 2011-2012

Élaborer des ateliers et des outils – Dans son plan opérationnel de 2011-2012, la CCAF-FCVI prévoit continuer d'élaborer de nouveaux ateliers destinés aux CCP. En 2011-2012, elle s'affaire à deux ateliers dont l'un aura vraisemblablement pour titre « **L'interrogation efficace des témoins** ».

La CCAF-FCVI a aussi publié un premier profil des pratiques des comités de surveillance parlementaire de l'extérieur du Canada. Le document intitulé *Étude comparative des pratiques à l'étranger – Un profil des comités de surveillance parlementaire au Royaume-Uni et en Écosse* a été publié et distribué en août 2011 dans le cadre de la conférence annuelle conjointe du CCCCP et du CCVL à Halifax, en Nouvelle-Écosse. Ce document et le questionnaire de recherche utilisé pour le produire ont été fondés sur l'ouvrage *Les attributs d'un comité des comptes publics efficace*, qui traite des pratiques des CCP au sein des administrations gouvernementales canadiennes. Cette importante étude comparative aide à étoffer les initiatives de développement des capacités de la CCAF-FCVI à la fois au Canada et à l'étranger. Selon les ressources disponibles et l'opinion du Comité consultatif sur la surveillance parlementaire, d'autres profils seront publiés au cours des prochaines années.

COMITÉ CONSULTATIF SUR LA SURVEILLANCE PARLEMENTAIRE
(AU 31 AOÛT 2011)

PRÉSIDENT

Paul Lohnes, CA
Président-directeur général, CCAF-FCVI

DÉPUTÉS

Len Derkach, député de Russell
Président, Comité des comptes publics
Assemblée législative du Manitoba

Sylvain Simard, député de Richelieu
Président, Commission de l'administration publique
Assemblée nationale du Québec

Norm Sterling, député de Carleton-Mississippi Mills
Président, Comité permanent des comptes publics
Assemblée législative de l'Ontario

Diana Whalen, députée de Halifax-Clayton Park
Présidente, Comité permanent des comptes publics
Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse

Trent Wotherspoon, député de Regina Rosemont
Président, Comité permanent des comptes publics
Assemblée législative de la Saskatchewan

PERSONNEL LÉGISLATIF

Craig James
Greffier, Assemblée législative de la Colombie-Britannique; et
Directeur général, Conseil canadien des comités des comptes publics

Éric Thomassin
Secrétaire de la Commission de l'administration publique
Assemblée nationale du Québec

Rick Yarish
Sous-greffier
Assemblée législative du Manitoba

REPRÉSENTANTS DU CONSEIL DE LA CCAF-FCVI

James Ralston, CA, Ph.D.
Contrôleur général du Canada

Charles-Antoine St-Jean, FCA
Associé, et directeur national Secteur public
Ernst & Young s.r.l.

SECRÉTAIRE DU COMITÉ

Geoff Dubrow, MA, MPA
Collaborateur principal, CCAF-FCVI

Dispenser une aide aux CCP – Dans son plan opérationnel pour 2011-2012, la CCAF-FCVI prévoit donner quatre ateliers à des CCP canadiens. L'année 2011 a été une année d'élection dans sept provinces et territoires ainsi qu'au niveau fédéral. La CCAF-FCVI offrira de fournir des orientations, au début de 2012, aux CCP des assemblées législatives nouvellement constituées.

La CCAF-FCVI a donné au CCP du Manitoba un atelier conçu pour déterminer les progrès que celui-ci a réalisés pendant son mandat législatif de quatre ans. Le vote électronique a servi à recueillir les opinions des membres sur ces progrès, l'idée étant de transmettre leurs observations au prochain CCP.

Soutenir la conférence annuelle du CCCCP et du CCVL – La CCAF-FCVI a continué d'appuyer la conférence annuelle du CCCCP et du CCVL en organisant et en prenant en charge des séances à la conférence tenue en août 2011 à Halifax, en Nouvelle-Écosse. Cela comprend une allocution prononcée par la très honorable Margaret Hodge, présidente du comité des comptes publics de la Chambre des communes du Royaume-Uni.

La CCAF-FCVI a donné un certain nombre de séances lors de cette activité. Entre autres, deux séances interactives sur le vote, une pour les membres des CCP et les greffiers/recherchistes et l'autre, tenue pour la première fois à l'intention des auditeurs législatifs des paliers fédéral et provincial. La CCAF-FCVI a aussi tenu une séance pour les membres des CCP et les greffiers/recherchistes sur l'interrogation efficace des témoins aux audiences des CCP. Ces séances constituent des exemples de la façon dont la CCAF-FCVI sert de forum neutre favorisant le dialogue entre ces deux importantes collectivités.

Comme cela s'était fait l'an dernier, un synopsis de la conférence du CCCCP et du CCVL sera distribué aux membres de la CCAF-FCVI.

2010 2011

CCCCP Conseil canadien des comités des comptes publics

INTERNATIONAL

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ISC ET DE LA SURVEILLANCE PARLEMENTAIRE CONNEXE DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Dans le cadre des célébrations du 30e anniversaire du Programme, le président du conseil à l'époque, Ronald C. Thompson, a présenté un certificat de mérite au Bureau du vérificateur général du Canada et au Vérificateur général du Québec pour souligner leur engagement de longue durée. Ici, Sheila Fraser, vérificatrice générale à l'époque, accepte cet hommage au nom du BVG Canada.

Mai 2010

Par son Programme international, la CCAF-FCVI s'efforce de développer les capacités en matière d'audit de performance au sein des institutions supérieures de contrôle (ISC) partenaires et de consolider leurs relations avec les comités de surveillance, contribuant par là à améliorer la reddition de comptes et la gouvernance dans les pays en développement visés.

Pour soutenir les ISC, la CCAF-FCVI collabore avec un réseau de partenaires. Le Bureau du vérificateur général (BVG) du Canada s'est avéré un précieux partenaire, participant au programme depuis sa création, en 1980, tout comme l'est devenu peu après le bureau du Vérificateur général du Québec. Dès 2007, la CCAF-FCVI élargit son réseau et conclut des ententes de partenariat avec d'autres bureaux d'audit au Canada ainsi qu'avec des organisations internationales. Grâce à ce réseau de partenaires, la CCAF-FCVI est en mesure de dispenser une aide plus complète aux ISC participantes. Depuis 1980, ce programme bénéficie du soutien financier de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Le Programme international répond à l'objectif stratégique suivant de la CCAF-FCVI :

> ***Soutenir les efforts canadiens et internationaux axés sur le renforcement des capacités des ISC et de la surveillance parlementaire connexe dans les régions et pays en développement visés.***

La CCAF-FCVI compte atteindre cet objectif au moyen de quatre résultats :

3.1 Renouveler l'entente avec l'Agence canadienne de développement international et rechercher des possibilités de financement auprès d'autres organisations de développement international;

3.2 Dispenser le Programme conformément aux ententes actuelle et future avec l'ACDI, en tenant compte des objectifs et des accords conclus avec les bureaux d'audit partenaires du Canada;

3.3 Veiller à assurer la coordination avec des donateurs comme l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI), l'Initiative de développement d'INTOSAI (IDI), les organisations régionales des ISC et autres;

3.4 Améliorer la prestation du Programme afin d'optimiser les résultats et effectuer un suivi de l'audit et de l'évaluation de programme.

La CCAF-FCVI renforce ses liens avec INTOSAI, l'IDI et les organisations régionales suivantes dont font partie les pays participant à son programme international :

AFROSAI-E	ISC anglophones d'Afrique
CREFIAF	ISC francophones d'Afrique
CAROSAI	ISC des Caraïbes
OLACEFS	ISC d'Amérique latine
ASOSAI	ISC d'Asie

L'entente quinquennale en vigueur avec l'ACDI prendra fin le 31 juillet 2012. Cela dit, la CCAF-FCVI se trouve en période de transition, ayant amorcé le virage vers un nouveau programme restructuré, qui correspond aux priorités actuelles de l'ACDI.

Gauche : Les boursiers de la promotion 2010 avec Sheila Fraser lors de la 30e cérémonie de remise des diplômes tenue en mai de la même année.
Droite : Instructeurs et participants – Atelier sur l'audit environnemental tenu au Costa Rica, en février 2011.

RÉALISATIONS DE 2010-2011

Renouveler le programme – En mars 2011, la CCAF-FCVI a présenté à l'ACDI une proposition pour le financement du Programme international sur cinq ans, soit de 2012 à 2017. Dans cette proposition, elle décrit un programme restructuré : on se concentre sur un nombre moins élevé de pays prioritaires; on offre une gamme plus vaste et plus flexible d'outils de renforcement des capacités; et on mise sur une meilleure coordination des stratégies et des activités avec les parties prenantes canadiennes et étrangères. La proposition a été élaborée en consultation avec le conseil d'administration de la CCAF-FCVI, le Comité consultatif sur le programme international et les responsables de l'Initiative de développement d'INTOSAI (IDI). Le conseil de la CCAF-FCVI a approuvé la restructuration du Programme, tout comme l'ont fait ses principaux partenaires canadiens et étrangers qui ont fourni des lettres d'appui que la CCAF-FCVI a annexées à la proposition présentée à l'ACDI.

2010 2011

Dispenser le Programme – Les bourses d'études ainsi que les activités d'évaluation et de renforcement des capacités et celles d'ordre administratif demeurent conformes à toutes les exigences de l'entente actuelle avec l'ACDI.

Voici quelques-uns des points saillants du Programme :

- Les onze boursiers du groupe de 2009-2010 ont terminé leur stage, et la 30e cérémonie de remise des diplômes s'est tenue en mai 2010.
- La CCAF-FCVI a organisé 17 ateliers à l'étranger à l'intention des ISC partenaires, dont un premier en espagnol et un premier aussi en matière d'audit environnemental. La CCAF-FCVI a fait appel à des boursiers diplômés de l'Argentine et du Brésil pour traduire ses documents sur l'audit de performance, fournir un contexte latino-américain, tester les documents auprès de professionnels, et enfin, animer un atelier régional. La CCAF-FCVI et le BVG du Canada ont collaboré pour mettre à jour les documents de l'IDI sur l'audit environnemental (avec la permission de l'IDI) et présenter un atelier régional dans des pays des Caraïbes et d'Amérique latine.

Symposium de mai 2010

La délégation internationale devant l'édifice du Parlement à Ottawa – Le symposium de la CCAF-FCVI a réuni les représentants des six « jumelages » suivants en matière de soutien technique et d'initiatives de mentorat :

- Alberta et Vietnam
- Colombie-Britannique et Barbade
- Manitoba et Kenya
- Nouveau-Brunswick et Tanzanie
- Terre-Neuve et Guyana
- Nouvelle-Écosse et Sainte-Lucie

- Lorsqu'ils ont participé à l'atelier de la CCAF-FCVI sur le thème Reddition de comptes, gouvernance, risque, contrôle et présentation de l'information sur la performance, en octobre 2010, les auditeurs principaux et les représentants du gouvernement en Tanzanie et au Kenya ont préparé, à l'intention de leurs gouvernements, des résolutions reflétant les conclusions formulées à l'atelier.
- La CCAF-FCVI a testé un modèle d'évaluation des capacités pour les comités des comptes publics (CCP). En décembre 2010, la CCAF-FCVI et le CCP de la Guyana ont utilisé ce modèle pour évaluer la performance de ce dernier, notamment s'il était prêt à examiner et à répondre aux audits de performance. En se fondant sur l'évaluation, la CCAF-FCVI a donné un atelier d'orientation au CCP en mars 2011.

« Extrêmement pertinent et pratique par son approche, ce cours, quoique bref, aura un net impact sur la rédaction de mes rapports. »

– Atelier sur *la rédaction de rapports*, Kenya, avril 2010

- La CCAF-FCVI a tenu un symposium international à Ottawa en mai 2010. Les auditeurs généraux et les représentants principaux des bureaux provinciaux d'audit et des ISC internationales y ont discuté des besoins et des stratégies visant à corriger les faiblesses. Ces délibérations ont donné lieu à la solidification des partenariats et à une meilleure compréhension des besoins en matière de renforcement des capacités.

Ron Thompson, président du conseil de la CCAF-FCVI à l'époque, Einar Gorrissen, vice-directeur général de l'IDI, Magnus Borge, directeur général de l'IDI, et Yves Gauthier, collaborateur principal de la CCAF-FCVI, lors de la réunion du Comité consultatif sur le programme international, tenue en mars 2011.

Coordination avec l'IDI et les autres organisations – Cette année, la CCAF-FCVI a fortement resserré ses liens avec l'IDI, ce qui lui a permis de mieux coordonner ses activités et stratégies avec celles de l'IDI et des autres organisations concernées et, en conséquence, d'assurer une prestation plus efficiente et efficace de son programme. La CCAF-FCVI a rencontré les responsables de l'IDI à Oslo en octobre 2010 et à Ottawa en mars 2011. Tout au long de l'année, les organisations se sont informées mutuellement de leurs activités et ont échangé du matériel de formation – tels des guides et des ressources. En mars, les responsables de l'IDI ont participé à la réunion du Comité consultatif sur le programme international de la CCAF-FCVI qui s'est tenue à Ottawa.

Dans la foulée des efforts de coordination des activités de la CCAF-FCVI avec celles d'INTOSAI et des autres donateurs, le président du conseil de la CCAF-FCVI à l'époque, **Ronald Thompson**, a assisté à la réunion du Comité directeur du renforcement des capacités d'INTOSAI en juin 2010.

Améliorer la prestation du Programme – À la fin de 2010-2011, l'ACDI a commandé un audit et une évaluation de la conformité financière du Programme de la CCAF-FCVI ainsi que de ses résultats à mi-parcours pour l'entente actuelle de financement. Les recommandations émanant de l'évaluation aident la CCAF-FCVI dans les efforts qu'elle déploie pour améliorer le Programme. Les évaluateurs ont communiqué en mars 2011 leurs recommandations à la CCAF-FCVI, qui les a intégrées dans sa proposition à l'ACDI pour une entente de financement couvrant la période de 2012 à 2017.

PRODUITS CIBLES POUR 2011-2012

Rechercher des sources de financement – En 2011-2012, la CCAF-FCVI connaîtra la décision de l'ACDI au sujet de sa proposition concernant la restructuration de son programme, dont la mise en œuvre s'échelonnera de 2012 à 2017. Comme elle escompte une approbation, la CCAF-FCVI reste en communication avec l'ACDI – par l'entremise de sa Direction générale des partenariats avec les Canadiens et ses programmes géographiques – et avec d'autres donateurs.

Dans le but de mieux connaître les donateurs et de nouer des relations avec eux, au cours de ses voyages à l'étranger, la CCAF-FCVI rend visite aux représentants des organisations donatrices et à ceux de l'ACDI. Notons qu'à l'occasion des activités menées en Tanzanie en avril et en octobre 2011, la CCAF-FCVI a rencontré les représentants du Haut-Commissariat du Canada et ceux du Programme des Nations Unies pour le développement afin de discuter avec eux d'ententes de financement pour des activités visant le renforcement des capacités, lesquelles sont destinées aux ISC et aux comités de surveillance des pays participants.

> *« Faire partie d'une équipe d'audit et participer à tous les aspects du travail de cette équipe procurent une expérience qu'on ne trouve pas dans les livres. Cette expérience pratique m'habitera pendant longtemps. »*
> **– Boursier de la promotion 2010-2011**

2010 2011

Dispenser le Programme – Conformément à son plan opérationnel de 2011-2012, la CCAF-FCVI poursuit la mise en œuvre de son Programme international en respectant l'entente en vigueur, et ce, tout en amorçant le virage vers le nouveau programme restructuré.

> *« Grâce à ce cours, je possède aujourd'hui les connaissances et la confiance nécessaires pour défendre l'exécution d'un audit environnemental. »*
> **– Atelier régional sur *l'audit environnemental*, Costa Rica, janvier-février 2010**
>
> *« Ce que j'ai appris m'aidera grandement, en tant que membre de l'équipe chargée des audits de performance, à mener les entrevues et à exécuter les audits. »*
> **– Atelier sur *la collecte et l'analyse des éléments probants dans le cadre de la vérification de la performance*, Sainte-Lucie, mars 2011**

La CCAF-FCVI dirigera des missions pour évaluer les besoins actuels des ISC partenaires ou, une fois le Programme renouvelé, effectuera des missions afin d'évaluer si d'autres ISC correspondent au Programme. Notons que le nouvel auditeur général du Kenya tient à connaître pleinement les forces et les faiblesses de son bureau. Cela dit, en novembre 2011, au lieu de la traditionnelle évaluation à mi-parcours, on procédera à une évaluation des besoins du Kenya, en coopération étroite avec l'ISC de la Suède.

COMITÉ CONSULTATIF SUR LE PROGRAMME INTERNATIONAL DE LA CCAF-FCVI

(AU 31 AOÛT 2011)

PRÉSIDENT

Paul Lohnes, CA
Président-directeur général
CCAF-FCVI

MEMBRES

François Boisclair, MPA
Directeur d'études
Vérificateur général du Québec

Einar Gorrissen
Vice-directeur général, Secrétariat et relations aves les parties prenantes
Initiative de développement d'INTOSAI

Jacques Lapointe, CA, CIA, CGAP
Vérificateur général de la Nouvelle-Écosse

Beverly Romeo-Beehler, B.B.A, CMA, J.D. (Juris Doctor)
Vérificatrice générale adjointe, Normes et qualité
Bureau du vérificateur général de la Colombie-Britannique

Ed Ryan, B. Comm, CFE, DIFA
Vérificateur général adjoint
Bureau du vérificateur général de l'Alberta

Charles-Antoine St-Jean, FCA
Associé, et directeur national Secteur public
Ernst & Young s.r.l.

Jocelyne Therrien, MA
Directrice principale, Liaison avec le Parlement et relations internationales
Bureau du vérificateur général du Canada

John Wiersema, FCA
Vérificateur général par intérim du Canada

OBSERVATEURS

Adriel Gionet, CA
Directeur, Relations internationales
Bureau du vérificateur général du Canada

CCAF-FCVI

Yves Gauthier, FCA
Collaborateur principal, Programmes internationaux

Caroline Jorgensen
Directrice adjointe, Programmes internationaux

Barbara Dumont
Agente de programme, Programmes internationaux

En 2011-2012, conformément à son plan opérationnel, la CCAF-FCVI poursuit ses activités de renforcement des capacités en respectant l'entente en vigueur, et met de plus en plus l'accent sur les relations de mentorat au fur et à mesure qu'elle effectue le virage vers la mise en œuvre du nouveau programme restructuré.

Les boursiers de la promotion 2011-2012

Rangée avant : Joyce Ndung'u, Tuyet Nguyen, Hong Han, Célestin Ankamtsene
Rangée arrière : Ibrahim Baba-Moussa, Elizabeth Augustino, Charles Flowers, Carlisle Marshall

- Les six boursiers de 2010-2011 ont obtenu leur diplôme en mai 2011, et les huit boursiers de 2011-2012 sont arrivés au Canada en août 2011 pour commencer leur affectation auprès des BVG du Canada, du Québec et de l'Alberta, qui continuent d'assurer un excellent soutien à ce programme.
- Des ateliers sont donnés à l'étranger pour répondre aux besoins des ISC partenaires. Dans la mesure du possible, la CCAF-FCVI fait appel à des boursiers diplômés pour dispenser une aide aux pays voisins et présenter des ateliers.
- La CCAF-FCVI continue de parrainer la participation d'auditeurs au programme de certificat en expertise comptable judiciaire et en enquête sur les fraudes (*Forensic Accounting and Fraud Investigations*), que le Collège Algonquin donne à distance. Deux Kenyans inscrits au programme ont reçu leur diplôme en août 2011.
- La CCAF-FCVI prévoit intégrer des cours de formation destinés aux principaux dirigeants des ISC à ses initiatives de renforcement des capacités et assurer une coordination avec AFROSAI-E afin de tirer parti du contenu de son cours de formation au leadership.
- La CCAF-FCVI poursuit son action auprès des CCP afin de favoriser le resserrement des liens entre les ISC partenaires et leurs CCP (ou la création de tels liens). Elle utilise un modèle d'évaluation des capacités pour déterminer les besoins des CCP. Ce modèle a été employé en Tanzanie en avril 2011 et a fait l'objet d'une formation complémentaire en octobre 2011. La CCAF-FCVI prévoit utiliser ce modèle au Ghana en février 2012 pour aider le CCP à préparer un rapport de synthèse, permettant au CCP en place de faire part de son expérience au nouveau CCP qui sera constitué à la suite des élections qui s'y tiendront en décembre 2012.
- La CCAF-FCVI continue d'appuyer les partenariats de jumelage et de soutien technique et reconnaît l'appui constant des BVG de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve. L'aide apportée par le « mentor » consiste généralement à conseiller l'ISC dans l'élaboration d'un plan stratégique de mise en œuvre pour donner suite aux recommandations découlant de l'évaluation des besoins.

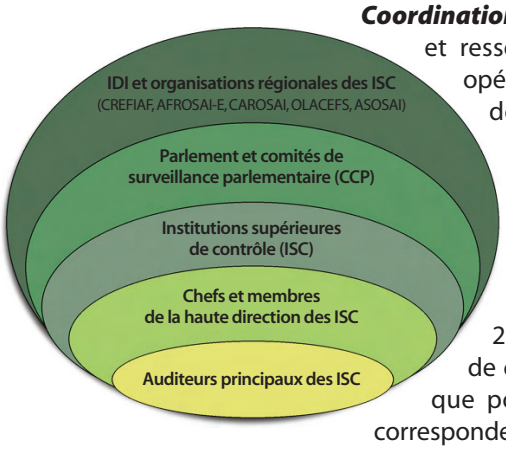

Coordination avec l'IDI et les autres organisations – Pour entretenir et resserrer les liens entre la CCAF-FCVI et INTOSAI, le plan opérationnel de 2011-2012 prévoit une interaction de la part de la CCAF-FCVI avec des donateurs comme INTOSAI, l'IDI, les organisations régionales des ISC et autres. La CCAF-FCVI entretient les voies de communication avec ces organisations, continue de partager des documents avec elles, et rencontre leurs représentants lorsque l'occasion se présente. Mentionnons que la CCAF-FCVI a assisté aux réunions d'AFROSAI-E et du CREFIAF, en avril et en mai 2011 respectivement, pour connaître les plans stratégiques de ces organisations, leurs besoins et ceux de leurs ISC, ainsi que pour veiller à ce que les programmes de la CCAF-FCVI correspondent aux initiatives et priorités actuelles de ces organisations.

La CCAF-FCVI communique avec les représentants de l'ACDI sur place et au Canada lorsqu'elle tient des activités à l'étranger afin de les informer des travaux de la CCAF-FCVI et de se tenir au fait des activités qui se déroulent dans les pays partenaires. La CCAF-FCVI a rencontré les représentants de l'ACDI en Tanzanie, en avril 2011 et en octobre 2011, et au Cameroun en juin 2011.

Améliorer la prestation du Programme – Comme il est mentionné dans le plan opérationnel de 2011-2012, la CCAF-FCVI donne suite aux recommandations découlant de l'audit et de l'évaluation effectués au cours de l'exercice précédent. Voici les principales recommandations des évaluateurs de l'ACDI : mettre davantage l'accent sur la formation des parlementaires et des représentants du gouvernement; se concentrer davantage sur le mentorat, la formation donnée dans les pays participants et les activités de suivi en matière de soutien, ainsi que réduire la durée des stages des boursiers au Canada; et assurer une meilleure coordination avec les programmes géographiques de l'ACDI et les autres donateurs dans le but de maximiser l'aide qui peut être apportée aux ISC. La CCAF-FCVI met en œuvre ces recommandations au fur et à mesure qu'elle effectue le virage vers le nouveau programme restructuré.

GESTION D'ENTREPRISE ET DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL

FAIRE FOND SUR 30 ANNÉES DE RÉUSSITE

Pour parvenir à ses fins, toute organisation doit sans cesse s'améliorer. Les organisations qui sont constamment en quête de moyens de peaufiner leurs pratiques de gestion et de fonctionnement consolident l'atteinte de leurs résultats et assurent leur viabilité à long terme.

À la CCAF-FCVI, l'objectif suivant, établi dans son plan stratégique, lui assurera une gestion qui lui prêtera longue vie.

> ***Accéder à un financement pluriannuel durable, répondre efficacement aux besoins de ses parties prenantes, et renforcer en permanence sa gouvernance, ses pratiques de gestion et sa reddition de comptes.***

La CCAF-FCVI compte atteindre cet objectif en recherchant des résultats dans quatre secteurs :

4.1 Assurer avec efficacité et efficience la planification, la gestion, la communication et la reddition de comptes relativement à ses activités;

4.2 Consolider en permanence l'assise de ses ressources humaines;

4.3 Consolider en permanence l'assise de ses ressources financières;

4.4 Renforcer en permanence ses pratiques de gestion et ses mesures de contrôle.

Dans le cadre de son examen stratégique de 2010-2011, la CCAF-FCVI a embauché des auditeurs externes chargés de mener une étude interne sur les pratiques de gestion et les mesures de contrôle. Les résultats de cette étude ont aidé la direction et le conseil d'administration à s'attacher aux moyens d'améliorer les pratiques de gestion et de gouvernance. Bon nombre de ces améliorations sont en voie d'être apportées en 2011-2012.

En 2012-2013, la direction et le conseil apporteront les dernières améliorations requises aux pratiques de surveillance et de gouvernance de la CCAF-FCVI. Précisons que celle-ci s'emploiera à accroître et à maintenir son assise financière et à renforcer son effectif professionnel afin d'atteindre un meilleur équilibre dans son capital humain – ses employés, les personnes qui lui sont détachées et ses collaborateurs – pour l'élaboration et le maintien des nouveaux produits et services.

Le site Web de la CCAF-FCVI est essentiel pour assurer des communications fréquentes et efficaces avec ses membres. En juin 2010, la CCAF-FCVI a lancé la nouvelle version de son site Web. Dans une perspective d'avenir, au moment où la CCAF-FCVI s'emploie à développer ses capacités et à mettre en œuvre son nouveau plan stratégique, ce nouveau site s'avérera un portail des plus importants où ses membres pourront puiser de l'information et des ressources concernant des sujets d'importance pour les collectivités de l'audit et de la surveillance du secteur public.

Pour diriger la mise en œuvre du Plan stratégique de 2011-2014 de la CCAF-FCVI, le conseil d'administration a embauché un nouveau président-directeur général – M. Paul Lohnes, CA, est entré en fonctions le 8 août 2011.

STRATÉGIE D'ÉCOLOGISATION

La CCAF-FCVI s'est engagée à mener ses activités de manière à respecter l'environnement naturel, cherchant sans cesse des moyens d'atténuer son empreinte sur le milieu. Voici quelques-unes des initiatives qu'elle a prises récemment pour réduire les déchets :

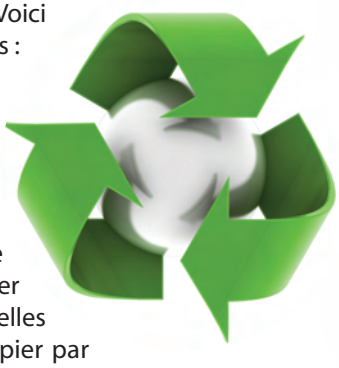

- ***Réduire l'utilisation de papier et d'autres matières*** – Comme nous l'avons mentionné précédemment, la CCAF-FCVI a supprimé l'emploi du papier pour le matériel utilisé dans le cadre de ses activités de formation ou ses conférences. Au cours de ses activités, les participants sont invités à se servir d'ordinateurs portatifs et ont accès à des documents électroniques. Quant à ses activités à l'étranger, là où l'on dispose de l'infrastructure requise, la CCAF-FCVI adopte aussi cette approche. Cette réduction du papier et des autres matières est considérable. La CCAF-FCVI estime que ces nouvelles initiatives permettront d'économiser au-delà de 100 000 feuilles de papier par année.
- ***Réduire l'utilisation d'énergie*** – La CCAF-FCVI encourage son personnel à gérer judicieusement sa consommation d'énergie.
- ***Participer au programme des « bacs verts » de la Ville d'Ottawa*** – La Ville d'Ottawa a récemment adopté un programme de compostage des matières organiques pour les résidents, les écoles et les entreprises. En plus de recycler, la CCAF-FCVI participe activement à ce programme des « bacs verts ».
- ***Réduire l'impression de façon importante*** – La CCAF-FCVI a pris des mesures pour assurer la transmission électronique de ses publications et bulletins à ses milliers de membres. Le présent rapport annuel est publié uniquement en version électronique. Notons aussi que le tirage des autres publications est réduit au minimum, car celles-ci sont toutes disponibles en version électronique.

La CCAF-FCVI s'est dotée d'un Comité vert qui est chargé de veiller à ce qu'elle exerce ses fonctions d'une manière qui est respectueuse de l'environnement.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU 31 AOÛT 2011

PRÉSIDENT INTÉRIMAIRE ET SECRÉTAIRE
CHARLES-ANTOINE ST-JEAN, FCA
Associé, et directeur national Secteur public
Ernst & Young s.r.l.

VICE-PRÉSIDENT
PHILIP HOWELL, BA, MSc
Directeur général et surintendant
Commission des services financiers de l'Ontario

TRÉSORIÈRE
ROXANNE L. ANDERSON, CA, MBA, CIRP
Associée principale du secteur des services du gouvernement fédéral et associée-directrice du bureau d'Ottawa
PricewaterhouseCoopers s.r.l.

GILLES BÉDARD, FCGA
Ancien vérificateur général adjoint
Vérificateur général du Québec

CAROL BELLRINGER, FCA, MBA
Vérificatrice générale du Manitoba

BRIAN BOST, CA, CIA, CGAP
Associé, Services-conseils – Gestion des risques
KPMG s.r.l.

KEVIN DANCEY, FCA
Président et directeur général
Institut Canadien des Comptables Agréés

JACQUES LAPOINTE, CA, CIA, CGAP
Vérificateur général de la Nouvelle-Écosse

DOUG LYNKOWSKI, CA
Contrôleur
Conseil du Trésor de l'Alberta

2010 2011

JAMES RALSTON, CA, PH.D.
Contrôleur général du Canada

JOY THOMAS, FCMA, MBA, C.DIR
Présidente et chef de la direction
Comptables en management accrédités – Canada

JOHN WIERSEMA, FCA
Vérificateur général par intérim
Bureau du vérificateur général du Canada

ORGANISATIONS MEMBRES ET PARTENAIRES FINANCIERS

AU 31 AOÛT 2011

- AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL
- ALBERTA – BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
- AUSTRALASIAN COUNCIL OF AUDITORS-GENERAL
- CANADA – BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
- CANADA – CONSEIL DU TRÉSOR DU CANADA / BUREAU DU CONTRÔLEUR GÉNÉRAL DU CANADA
- COLOMBIE-BRITANNIQUE – BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
- ERNST & YOUNG
- ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD – BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
- INSTITUT CANADIEN DES COMPTABLES AGRÉÉS
- KPMG CANADA
- LIQUOR CONTROL BOARD OF ONTARIO (LCBO) – SERVICES DE VÉRIFICATION INTERNE

MANITOBA – BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

NOUVEAU-BRUNSWICK – BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

NOUVELLE-ÉCOSSE – BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

NUNAVUT – GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

ONTARIO – BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

2010 2011

ONTARIO – MINISTÈRE DES FINANCES, DIVISION DE LA VÉRIFICATION INTERNE DE L'ONTARIO, BUREAU DU CONSEIL DU TRÉSOR

PRICEWATERHOUSECOOPERS

QUÉBEC – LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

SASKATCHEWAN – BUREAU DU VÉRIFICATEUR PROVINCIAL

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR – BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

TERRITOIRES DU NORD-OUEST – GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'ÉQUIPE DE LA CCAF-FCVI

AU 31 AOÛT 2011

PAUL LOHNES, CA
Président-directeur général

JULIA BELANGER
Agente des finances et d'administration

LYNNE CASIPLE
Informaticienne / Webmestre

BARBARA DUMONT
Agente de programme, Programmes internationaux

YVES GAUTHIER, FCA
Collaborateur principal, Programmes internationaux

KATE GERTZ
Agente de communication, Programmes internationaux

CAROLINE JORGENSEN
Directrice adjointe, Programmes internationaux

JAMES OULTON
Adjoint à la recherche

NICOLE PLAMONDON, TRAD. A.
Traductrice attitrée

2010 2011

JULIEN RAYNAUD
Coordonnateur d'événements et adjoint de direction

CARINE TURAY
Coordonnatrice de l'administration

NICOLE WIECZOREK
Directrice des opérations et chef des services financiers, ainsi que secrétaire du Conseil canadien des vérificateurs internes du secteur public (CCVISP)

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la CCAF-FCVI pour l'exercice clos le 31 mars 2011, de même que l'opinion de l'auditeur à ce sujet, sont annexés au présent rapport.

L'objet du rapport de la direction est de présenter au lecteur les états financiers de la CCAF-FCVI du point de vue de la direction et du conseil d'administration et d'expliquer tout élément important, toute fluctuation ou tout changement dans les politiques pouvant influer sur ces états.

Le Comité d'audit est composé de trois membres permanents, en plus du président du conseil d'administration de la CCAF-FCVI. Avant le commencement de l'audit ainsi que tout au long de celui-ci, les membres du Comité rencontrent la direction et l'auditeur externe pour discuter des questions ayant trait à l'audit, des mesures de contrôle interne ainsi que des questions liées aux finances ou à la présentation de l'information. À chaque réunion, le Comité d'audit et l'auditeur externe tiennent une séance à huis clos à laquelle la direction n'est pas représentée. Le Comité fait rapport des résultats de l'audit au conseil d'administration et lui recommande d'approuver la publication des états financiers audités. Il recommande aussi d'engager l'auditeur externe ou de le renommer, selon le cas, et les membres de la CCAF-FCVI ratifient cette recommandation par voie de scrutin au cours de l'assemblée générale annuelle.

L'auditeur externe de la CCAF-FCVI pour l'exercice 2011, Collins Barrow Ottawa s.r.l., a affirmé, dans son rapport présenté au Comité d'audit, qu'il n'avait aucune préoccupation à signaler au sujet du contrôle interne. Les états financiers qui figurent ci-après ont été audités conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.

Les cotisations et contributions des membres sont le gage de la vitalité de la plupart des organismes sans but lucratif, et la CCAF-FCVI n'échappe pas à cette règle. Ces cotisations et contributions lui permettent d'apporter sans cesse de la valeur à ses membres et aux parties prenantes au Canada et à l'étranger par ses initiatives en matière de recherche, de formation et de développement des capacités. La CCAF-FCVI est très privilégiée de bénéficier chaque année d'un financement constant de ses membres, et elle en reconnaît l'importance dans la partie de son rapport annuel intitulée « Organisations membres et partenaires financiers ». Ces entités lui fournissent non seulement son financement annuel, mais aussi une importante contribution en nature à ses projets, tant au Canada qu'à l'étranger. La CCAF-FCVI leur est très reconnaissante de l'épauler dans l'exécution de sa mission, qui est de favoriser la confiance vis-à-vis du secteur public en renforçant l'efficacité de l'audit de performance et la surveillance des activités du gouvernement.

L'augmentation nette de 3,7 %, au titre des revenus en 2010-2011, tient aux éléments suivants :

- une hausse de 25,2 % des revenus du Programme international : la structure quinquennale de financement conclue avec l'ACDI comporte une hausse supplémentaire d'année en année;
- une hausse de 13 % dans les cotisations et contributions des membres;
- une diminution de 74,8 % des autres revenus, laquelle traduit l'aboutissement au cours de l'exercice précédent de l'entente triennale de financement (Alfred P. Sloan) pour un travail de recherche dans le domaine de la présentation de l'information sur la performance, d'un partenariat triennal avec KPMG pour des séances annuelles de mise à jour sur les *Normes de comptabilité et d'audit dans le secteur public*, et de plusieurs projets internationaux de plus petite taille.

Les charges directes de programmes ont augmenté de 1 % en 2010-2011. Les éléments de la hausse nette sont conformes aux fluctuations de revenus décrites plus haut et au parachèvement, au cours du dernier exercice, du travail de recherche triennal sur le thème *Innovation, risque et contrôle* auprès des organisations du secteur public.

Comme il est mentionné dans le présent rapport annuel, la CCAF-FCVI a aussi établi en 2011 une nouvelle orientation stratégique, sous-tendue par une mission et une vision nouvelles élaborées au terme de consultations avec le Conseil, les membres et les parties prenantes, et d'un dialogue approfondi avec eux. Résultat : un nouveau plan stratégique et opérationnel approuvé par le conseil de la CCAF-FCVI en juin 2011. La hausse importante des frais généraux traduit les coûts ponctuels de la planification stratégique et des changements connexes, ainsi que ceux de l'examen indépendant des pratiques de gestion et des mesures de contrôle.

En juin 2012, le temps sera venu de renouveler l'actuel programme international quinquennal de la CCAF-FCVI, financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Au début de 2011, la CCAF-FCVI a présenté à l'ACDI un nouveau plan, axé sur la prestation d'une aide aux auditeurs législatifs et aux comités de surveillance des pays en développement. Ce programme tire parti de la force des 30 années d'expérience de la CCAF-FCVI et de l'apport considérable de notre conseil et des partenaires de la prestation du Programme – la collectivité des auditeurs législatifs canadiens, dont beaucoup accueillent des boursiers ou dispensent une aide à l'étranger aux institutions supérieures de contrôle en contribuant au développement et au renforcement de leur capacité d'audit de performance. De plus, des membres des CCP canadiens ont contribué au programme de formation de la CCAF-FCVI en matière de surveillance parlementaire à l'étranger en donnant du temps et en partageant leur expertise.

Deux de nos principaux objectifs stratégiques visent à accroître les capacités internes afin d'exécuter les programmes et de chercher les sources d'un financement accru et durable qui pourrait aider la CCAF-FCVI à poursuivre sur une assise solide la réalisation des buts qu'elle s'est fixés. Nous sommes heureux de souligner que l'une des principales collectivités de financement de la CCAF-FCVI a majoré sa contribution annuelle en 2011-2012 à titre d'aide à la CCAF-FCVI et en reconnaissance de sa nouvelle orientation.

L'avenir est très prometteur! C'est avec plaisir que nous travaillerons avec notre conseil et les parties prenantes au cours de la prochaine année.

2010 2011

Le président-directeur général,

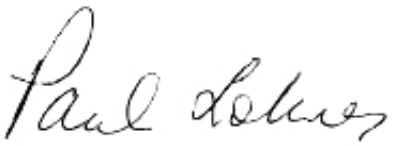

PAUL LOHNES, CA

La directrice des opérations et chef des services financiers,

NICOLE WIECZOREK

CCAF-FCVI Inc.

États Financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

Collins Barrow
Comptables agréés

an independent member of
BAKER TILLY
INTERNATIONAL

CCAF-FCVI Inc.

États Financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

Table de matières

Rapport de l'auditeur indépendant 1

États Financiers

État de la situation financière 3

État des opérations et de la variation de l'actif net 4

État des flux de trésorerie 5

Sommaire des principales conventions comptables 6

Notes aux états financiers 10

Collins Barrow
Chartered Accountants / Comptables agréés

Collins Barrow Ottawa LLP/s.r.l
301 promenade Moodie Drive
Suite 400
Ottawa, Ontario, Canada
K2H 9C4

T: 613.820.8010
F: 613.820.0465

email/courriel: ottawa@collinsbarrow.com
web: www.collinsbarrowottawa.com

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de CCAF-FCVI Inc.

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de CCAF-FCVI Inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2011 ainsi que les états des opérations et de la variation de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

This office is independently owned and operated by Collins Barrow Ottawa LLP. The Collins Barrow trademarks are used under license.

Ce bureau est une entreprise indépendante exploitée par Collins Barrow Ottawa s.r.l. Les marques de commerce de Collins Barrow sont utilisées en vertu d'une licence.

an independent member of BAKER TILLY INTERNATIONAL

Collins Barrow
Chartered Accountants / Comptables agréés

Collins Barrow Ottawa LLP/s.r.l
301 promenade Moodie Drive
Suite 400
Ottawa, Ontario, Canada
K2H 9C4

T: 613.820.8010
F: 613.820.0465

email/courriel: ottawa@collinsbarrow.com
web: www.collinsbarrowottawa.com

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de CCAF-FCVI Inc. au 31 mars 2011, ainsi que ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Autres Points

Les états financiers de CCAF-FCVI Inc. pour l'exercice terminé le 31 mars 2010 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 4 juin 2010, avant les ajustements indiqués à la note 8 de ces états financiers qui décrivent la reclassification d'information relié à l'exercice antérieur qui fut appliquée aux états financiers du 31 mars 2010.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur les corporations canadiennes*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des principes comptables généralement reconnus du Canada ont été appliqués, en tenant compte de l'effet rétroactif de l'ajustement à l'exercice antérieur en ce qui concerne l'états des flux de trésorerie de la Fondation, tel qu'indiqué à la note 8 de ces états financiers, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Collins Barrow Ottawa s.r.l.

Comptables agréés, experts-comptable autorisés

4 juillet 2011

Ottawa (Ontario)

This office is independently owned and operated by Collins Barrow Ottawa LLP. The Collins Barrow trademarks are used under license.

Ce bureau est une entreprise indépendante exploitée par Collins Barrow Ottawa s.r.l. Les marques de commerce de Collins Barrow sont utilisées en vertu d'une licence.

an independent member of BAKER TILLY INTERNATIONAL

CCAF-FCVI Inc.
État de la situation financière

31 mars	2011	2010
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse (note 1)	**1 002 608 $**	812 719 $
Débiteurs	**274 611**	170 276
Frais payés d'avance	**72 886**	8 220
	1 350 105 $	991 215 $
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs et frais courus	**839 855 $**	372 655 $
Revenus reportés (note 3)	**1 500**	29 880
Fonds non-dépensés - Programme international (note 4)	**79 043**	26 967
	920 398	429 502
Actif net (note 7)	**429 707**	561 713
	1 350 105 $	991 215 $

Approuvé au nom du Conseil:

Gouverneur

Gouverneur

CCAF-FCVI Inc.
État des opérations et de la variation de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars	**2011**	2010
Revenus		
Cotisations et contributions des membres	**1 168 878 $**	1 034 180 $
Fonds du programme international (note 4)	**2 118 127**	1 692 425
Fonds du programme des rapports publics sur la performance	**-**	175 577
Contributions pour la recherche et autres	**36 213**	212 236
Publications et sessions de formation	**106 652**	196 193
Intérêts	**4 749**	2 503
	3 434 619	3 313 114
Dépenses pour programmes (note 5)		
Programme international	**1 916 963**	1 466 438
Rapports publics sur la performance	**-**	140 957
Recherche et développement des capacités	**483 181**	700 776
Communications et relations avec les partis prenants	**96 664**	183 909
Publications et sessions de formation	**84 951**	141 111
Élaboration du matériel de formation	**276 433**	198 979
	2 858 192	2 832 170
Dépenses générales (note 5)		
Services de soutien et corporatifs	**524 798**	172 280
Frais généraux et d'opérations	**183 635**	187 630
Amortissement des immobilisations	**-**	2 485
	708 433	362 395
Dépenses totales	**3 566 625**	3 194 565
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses pour l'exercice	**(132 006)**	118 549
Actif net, début de l'exercice	**561 713**	443 164
Actif net, fin de l'exercice	**429 707 $**	561 713 $

CCAF-FCVI Inc.
État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé 31 mars	**2011**	2010
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses pour l'exercice	**(132 006) $**	118 549 $
Élément hors caisse		
Amortissement des immobilisations	**-**	2 485
	(132 006)	121 034
Variations des postes hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	**(104 335)**	(69 127)
Frais payés d'avance	**(64 666)**	14 829
Créditeurs et frais courus	**467 200**	(14 979)
Revenus reportés	**(28 380)**	(27 813)
Fonds non-dépensés - Programme international (note 8)	**52 076**	(415 278)
Fonds non-dépensés - Programme des rapports publics sur la performance (note 8)	**-**	(176 164)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (note 8)	**189 889**	(567 498)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Rachat d'un certificat de dépôt garanti	**-**	1 100 000
Augmentation nette des flux de trésorerie	**189 889**	532 502
Encaisse, début de l'exercice	**812 719**	280 217
Encaisse, fin de l'exercice	**1 002 608 $**	812 719 $

CCAF-FCVI Inc.
Sommaire des principales conventions comptables

31 mars 2011

Nature et raison d'être de l'organisation

La CCAF-FCVI Inc. (la « Fondation ») a été créée en 1980 par des lettres patentes déposées aux termes des dispositions de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*.

La Fondation a pour mission de favoriser la confiance vis-à-vis du secteur public en renforçant l'efficacité de l'audit de la performance et de la surveillance des activités du gouvernement. Elle propose des cours, des services de recherche et des programmes de développement des capacités aux auditeurs et aux comités de surveillance du secteur public afin de les aider à collaborer avec d'autres fonctionnaires pour la mise en place d'un gouvernement responsable. Les produits et les services de la Fondation sont très respectés, utilisés et appliqués par les auditeurs, les législateurs et d'autres fonctionnaires au Canada et à l'étranger.

Une partie importante des activités de la Fondation est financée par l'Agence canadienne de développement international, comme le précise la note 4 des présents états financiers. En outre, la Fondation tire d'un seul membre environ le tiers de ses revenus d'adhésion. Afin de poursuivre ses activités au niveau actuel, elle a besoin de maintenir ces sources de revenus.

La Fondation a été organisée et fonctionne aux fins décrites plus haut; par conséquent, elle n'est pas assujettie à la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la Direction air recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif, du passif, des revenues et des dépenses comptabilisés. À leur réalisation, les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Ces estimations et hypothèses sont examinés périodiquement et, lorsque des ajustements sont nécessaires, ils sont rapportés dans l'exercice où ils deviennent connus.

Les estimations importantes comprennent les hypothèses utilisées pour estimer les quantités et le recouvrement des débiteurs; en établissant la durée de vie utile et de l'amortissement des immobilisations liées; dans l'estimation des provisions pour frais courus; dans l'estimation des salaires et avantages alloués aux différents secteurs opérationnels; et dans l'estimation du montant des cotisations gagnées et différée en vertu de l'entente de contribution de la Fondation et des autres ententes de financement.

Ces états financiers comprennent un passif estimé pour une portion des dépenses de déplacement international pour l'exercice précédent lorsque le recouvrement de ces dépenses du bailleur de fonds est incertain. Si des différences surviendraient entre le montant couru et le règlement réel, ces différences seraient comptabilisées lors de l'exercice de règlement.

Instruments financiers

Les normes comptables sur les instruments financiers requièrent que tous les actifs financiers et les passifs financiers soit catégorisés selon leurs caractéristiques, l'intention des cadres ou le choix de la catégorie dans certains cas. Les actifs financiers doivent être catégorisés comme actif détenu à des fins de transactions, placement détenu jusqu'à leur échéance, actif disponible à la vente ou prêt et créance. Les passifs financiers doivent être catégorisés comme passif détenu à des fins de transactions ou autre passif. Lorsque comptabilisés initialement, les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur. Durant les exercices ultérieurs, les actifs financiers et les passifs financiers détenus à des fins de transactions ainsi que les actifs financiers disponibles à la vente seront évalués à leur juste valeur. Les gains et les pertes résultant de la variation de la juste valeur d'un actif financier ou d'un passif financier détenu à des fins de transactions seront comptabilisés aux résultats d'exploitations lorsqu'ils auront lieu. Les variations de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisées comme augmentation ou diminution directe de l'actif net jusqu'à ce qu'elles soient réalisées ou qu'il y ait une diminution en valeur autre que temporaire, qui alors serait comptabilisées aux résultats d'exploitation. Les items classés dans les catégories suivantes seront comptabilisés au coût amorti selon la méthode de l'intérêt effectif et les gains ou pertes sont comptabilisés aux résultats d'exploitation lorsque réalisés ou qu'il y ait eu une diminution de valeur autre que temporaire. Ces catégories comprennent les prêts et créances, les placements détenus jusqu'à leur échéance et les autres passifs.

Les instruments financiers de la Fondation sont composés de l'encaisse, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer ainsi que les fonds non-dépensés du programme international. À moins d'avis contraire, selon l'avis de la direction, la Fondation n'est pas exposé à un risque important de taux d'intérêt, à un risque important de taux de change, ni à un risque de crédit important qui proviendraient des instruments financiers.

L'encaisse et les débiteurs sont catégorisés comme prêts et créances, et les créditeurs et frais courus ainsi que les fonds non-dépensés du programme international sont catégorisés comme autre passif. Ils sont comptabilisés au coût amorti, qui, à moins d'avis contraire, se rapproche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

Instruments financiers - informations à fournir

La Fondation a décidé de fournir l'information et de présenter les instruments financiers selon le chapitre 3861 du manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), Instruments financiers - information à fournir et présentation, en ce qui concerne ces états financiers, au lieu des chapitres 3862 et 3863 du manuel de l'ICCA. Ce choix est permis selon les normes comptables pour les organismes sans but lucratif. Le chapitre 3862 est plus onéreux, mettant plus d'emphase sur la présentation des risques et obligeant la présentation d'information qualitative et quantitative concernant l'exposition aux risques provenant des instruments financiers, y compris le crédit, le taux d'intérêt, la

Instruments financiers - informations à fournir (suite)

liquidité, le taux de change et les autres risques de prix, ainsi que, dans certians cas, l'analyse de sensibilité. Les exigences du chapitre 3863 concordent avec les sections applicables du chapitre 3861 et, par conséquent, n'auraient pas d'impact sur les états financiers de la Fondation.

Gestion des risques financiers

La Fondation gère son actif le plus important, l'encaisse, selon ses besoins de liquidités et de façon à générer un revenu de placements, tout en assurant que les sommes investis ne sont pas mises à risques. La Fondation n'est pas impliquée dans des activités de couverture via ses opérations et ne possède ou n'utilise aucun instrument dérivé aux fins de transaction.

Constatation des produits

La Fondation utilise la méthode des reports pour comptabiliser les contributions. Les contributions affectées à l'externe sont constatées à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les contributions non affectées sont constatés à titre de revenus lorsque ces montants ont été reçus ou sont à recevoir, si le montant à recevoir est raisonnablement assurée.

Les revenus d'intérêt non affectées sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont gagnés, soit avec le passage du temps. Les revenus d'intérêt affectées à l'externe, s'ils ont lieu, sont initialement différés et constatées à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées.

Les cotisations des membres et les revenus tirés des session de formation et des publications sont constatées à titre de revenus lors de l'exercice qu'ils sont gagnés.

Apports en nature

Certains donateurs fournissent leur temps et absorbent certain coûts relatifs aux activités de la Fondation. Puisqu'il est difficile de déterminer la juste valeur et l'étendue de ces apports en nature, ils ne sont pas comptabilisés dans ces états financiers.

Immobilisations

Les meubles, l'équipement de bureau et les améliorations locatives sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. L'amortissement des meubles et de l'équipement de bureau est calculé selon l'amortissement linéaire sur une période de trois ans. L'amortissement des améliorations locatives est calculé sur une base linéaire sur la période restante du bail.

Coûts de développement

La Fondation a formulé des cours et a préparé des publications afin d'accomplir son mandat tel que décrit dans la nature et raison d'être de l'organisation. Les revenues rattachés à l'utilisation ou à la vente de ces items sont généralement déterminés de telle façon que seuls les coûts directs sont recouvrables. Tous les coûts encourus dans le développement des publications sont inscrits à la dépense dans l'exercice où ils sont encourus. Les coûts de développement des sessions de formation sont passés à la dépense lorsqu'encourus à moins que le recouvrement de ces coûts est certain lorsqu'ils sont encourus.

CCAF-FCVI Inc.
Sommaire des principales conventions comptables

31 mars 2011

Publications

À cause de l'incertitude rattachée au recouvrement des coûts directs encourus lors de l'impression des publications, ces coûts sont inscrits à la dépense de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Ventilation des dépenses

Les dépenses de la Fondation sont présentés à l'état des opérations et du changement dans l'actif net sur une base fonctionnelle. Certaines dépenses engagées sont applicables à plus d'une fonction, sont directement liés aux résultats de la fonction en question, et sont donc considérés comme des coûts directs. Par conséquent, les totaux des dépenses fonctionnelles ne comprennent pas les coûts indirects.

Changements de normes comptables

L'ICCA a annoncé que toutes les entités canadiennes ayant une obligation d'information du public, sous réserve de certaines exceptions qui comprennent les organismes à but non lucratif, adopteront les normes internationales d'information financière (IFRS) à titre de principes comptables généralement reconnus du Canada pour les exercices commençant le ou après le 1 janvier 2011. La Fondation, à sa discrétion, peut adopter les IFRS si elle le désire.

.

L'ICCA a également annoncé qu'à compter du 1 janvier 2012, les organismes du secteur privé canadien à but non lucratif (ceux qui ne sont pas contrôlé par des entités publiques) auront un nouveau cadre de référence en matière de divulgation financière et que son adoption anticipée sera permise.

Pour les organismes qui n'adoptent pas les IFRS mais qui plutôt adoptent les nouvelles normes pour les organismes à but non lucratif, les normes existantes pour les organismes à but non lucratif demeuront et seront complétées par les nouvelles normes des entreprises privées. Les nouvelles normes des entreprises privées comprennent des changements au niveau de la constatation, de la mesure et de la présentation ainsi qu'une simplification dans de nombreux domaines ainsi qu'une réduction des divulgations requises dans les états financiers. Les IFRS requièrent dans une certaine mesure des normes de constatation, de mesure et de présentation différentes et élargies.

La Fondation examine et évalue présentement les nouvelles normes pour les organismes à but non lucratif.

1. Encaisse

L'encaisse de la Fondation est tenue dans deux comptes bancaires chez un banque à charte canadienne, dont la majorité se retrouve dans un compte affaire portant intérêt à un taux nominal. La balance de l'encaisse est détenu dans un compte de placement et porte intérêt au taux préférentiel de la banque moins 3 %. En fin d'année, le compte de placement avait un solde de 454 133 $ (2010 - 451 414 $).

2. Immobilisations

	2011			2010		
	Coût	**Amortis-sement cumulé**	**Valeur comptable nette**	Coût	Amotis-sement cumulé	Valeur comptable nette
Meubles, équipement de bureau et améliorations locatives	**40 438 $**	**40 438 $**	**- $**	40 438 $	40 438 $	- $

3. Revenus reportés

Les revenus reportés comprennent diverses contributions liées aux opérations et à des projets de recherche concernant les exercices futurs tels que résumés ci-bas:

	2011	2010
Solde, début de l'exercice	**29 880 $**	57 693 $
Revenu reconnu au cours de l'exercice	**(29 880)**	(57 693)
Revenu reçu au cours de l'exercice qui se rapporte aux exercices futurs	**1 500**	29 880
Solde, fin de l'exercice	**1 500 $**	29 880 $

4. **Fonds du programme international**

La Fondation coordonne un programme conçu pour développer des capacités en vérification de la performance (optimisation des ressources) pour les institutions supérieures de contrôle (ISC) des pays en voie de développement participants. Les activités du programme consistent de placements des boursiers au Canada pour les vérificateurs principaux, des ateliers à l'étranger et un programme de mentorat et support technique des bureaux de vérification législative du Canada. Un autre but du programme est de renforcir les liens entre les ISC participantes et les institutions liées, comme les comités de surveillance et les ministères clés des gouvernements, en offrant des ateliers sur la gouvernance, la responsabilité et la surveillance.

Les coûts du programme international sont financés par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) avec certaines contributions en nature des experts canadiens du Bureau du vérificateur général du Canada et des bureaux provinciales participants. L'ACDI défraie les coûts directs du programme et contribue aux coûts indirects de la Fondation. L'entente de contribution de cinq ans avec l'ACDI se termine le 30 novembre 2012. Le financement total disponible selon l'entente en date du 31 mars 2011 est de 2 808 388 $ (2010 - 4 907 515 $).

Les flux de trésorerie liés au programme sont comme suit:

	2011	2010
Montants non-dépensés, début de l'exercice	**26 967 $**	442 245 $
Avances reçues de l'ACDI	**2 161 277**	1 272 083
	2 188 244	1 714 328
Revenus constatés représentant les dépenses pour l'exercice, incluant une allocation des coûts indirects	**2 118 127**	1 692 425
Autres ajustements	**(8 926)**	(5 064)
	2 109 201	1 687 361
Montants non-dépensés, fin de l'exercice	**79 043 $**	26 967 $

En date du 30 mars 2011, une nouvelle entente de cinq ans fut proposée à l'ACDI. Cette nouvelle entente se terminerait lors de l'année fiscal 2016-2017 de la Fondation.

5. Salaires et charges sociales

Le total de la dépense salariale, incluant la charge sociale, fut de 1 159 297 $ (2010 - 1 033 232 $). Les salaires sont répartis entre les diverses activités opérationnelles selon l'utilisation des ressources, tel qu'estimé par la direction. Les détails sont comme suit:

	2011	2010
Programme international	**296 096 $**	241 683 $
Rapport publics sur la performance	**-**	117 791
Recherche et développement des capacités	**248 023**	323 242
Communications et relations avec les parties prenants	**59 432**	85 788
Publications et sessions de formation	**11 550**	26 250
Élaboration du matériel de formation	**186 154**	132 837
Services de soutien et corporatifs	**358 042**	105 641
	1 159 297 $	1 033 232 $

6. Engagements contractuels

Au courant de l'exercice, la Fondation a modifié sont contrat de location pour ses locaux de bureaux. Le bail original devait expirer le 28 février 2013 et le nouveau bail expire le 28 février 2016. Le nouveau bail comprend les engagements annuels suivants:

2012	83 673 $
2013	86 028
2014	86 917
2015	89 590
2016	83 628
	429 836 $

De plus, la Fondation a signé un bail pour les résidences du programme international qui expire le 30 juin 2012, dont les engagements annuels sont:

2012	80 850
2013	20 400
	101 250 $

7. Informations sur le capital

La Fondation définit son capital comme étant son actif net qui totalise 429 707 $ (2010 - 561 713 $). La Fondation n'est pas sujette à des restrictions externes sur son capital. L'objectif de la Fondation en ce qui a trait à son capital, est de maintenir suffisament d'actif net pour assurer la stabilité de sa structure financière, lui permettant ainsi de servir ses membres.

8. Reclassification sur exercices antérieurs

Lors de la préparation des états financiers du 31 mars 2011, certaines reclassifications des montants pour l'exercice du 31 mars 2010 présentés pour fin de comparaison furent jugées nécessaires.

Au cours de l'exercice 2011, il a été déterminé que les fonds non-dépensés du programme international et du programme des rapports publics sur la performance devraient être présentés comme composante des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et non comme flux de trésorerie liés aux activités de financement à l'état des flux de trésorerie. Bien qu'il n'y ait pas d'impact sur la situation financière globable de la Fondation ou les résultats nets des opérations, à la foix les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et les flux de trésorerie liés aux activités de financement pour l'exercice 2010 furent reclassés afin de bien présenter les flux de trésorerie. L'impact de ce changement sur les montants de 2010 sont une reclassification de la variation de 415 278 $ des fonds non-dépensés du programme international et de la variation de 176 164 $ des fonds non-dépensés du programme des rapports publics sur la performance, soit d'un total de 591 442 $. La reclassification est comme suit:

	Tel que présenté précédemment	Reclassification	Tel que Reclassé
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	23 944 $	(591 442) $	(567 498) $
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(591 442)	591 442	-

9. Montants comparatifs

Dans certain cas, les montants de l'année 2010 présentés aux fins de comparaison ont été reclassés de manière à être conforme à la présentation des états financiers adoptés pour l'exercice en cours.

En mémoire...

C'est avec tristesse que nous leur avons dit adieu au cours de l'année qui vient de s'écouler. Leurs contributions à la CCAF-FCVI ont été considérables.

Ils nous manquent déjà.

Ronald C. Thompson, FCA
Président du conseil de la CCAF-FCVI 2009-2011

(juillet 2011)

W. David Moynagh
Directeur de la recherche à la CCAF-FCVI 1990-2006

(février 2011)

Michael S. Weir, CA
Directeur de la recherche à la CCAF-FCVI 1985-1987
Adjoint à la recherche à la CCAF-FCVI 1999-2003

(novembre 2010)

CCAF-FCVI INC.